

# SAINT-LÔ, VILLE ACCESSIBLE

## Ensemble c'est possible !



# CRÉATION

DE LA **Commission  
Communale  
d'accessibilité  
UniversELLE**



## POUR AGIR À NOS CÔTÉS INSCRIVEZ-VOUS !



— RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS —  
jusqu'au 15 mars 2021  
accessibilite@saint-lo.fr ou 06 07 74 41 55  
www.saint-lo.fr



## Commission Communale pour L'accessibilité UniversELLE SAINT-LÔ

### La ccau c'est quoi ?

Cette commission s'intéresse aux questions d'accessibilité et de démarche inclusive. Des groupes de travail et des commissions plénières seront organisés pour faire le bilan des actions menées en faveur de l'accessibilité. Cette commission proposera également des aménagements et des améliorations pour faire de Saint-Lô une ville accessible à toutes et tous !

### pourquoi ?

La Ville de Saint-Lô s'inscrit dans une démarche inclusive qui favorise le vivre ensemble et permet une égalité d'accès aux droits à toutes les personnes quel que soit l'âge, le handicap, la maladie ou les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

### tout Le monde peut participer !

La commission sera présidée par Madame le Maire de Saint-Lô et réunira des élus et des agents municipaux, des représentants d'associations ou de structures mobilisées sur les questions d'accessibilité et de handicap, et tout Saint-Lois qui souhaite s'impliquer dans cette démarche.

### comment faire pour rendre ma ville accessible à toutes et tous et participer à La ccau ?

En remplissant le coupon ci-dessous et en le renvoyant avant le 15 mars

@ : [accessibilite@saint-lo.fr](mailto:accessibilite@saint-lo.fr)

✉ : SERVICE ASV - CCAS – 7 rue Jean Dubois - 50000 SAINT-LÔ

### COUPON-RÉPONSE

NOM – Prénom .....

Adresse postale .....



..... @ .....

Souhaite avoir plus d'informations  
avant de participer à la CCAU\*

oui  non

Souhaite participer à la CCAU

oui  non

date et signature

\* En cochant oui vous acceptez d'être recontacté par l'équipe de la CCAU.